



U.C.S.A.cgt

## Fuites du rapport Cluzel : des orientations scandaleuses

La CGT de France télévisions a pris connaissance d'un extrait du rapport Cluzel sur l'AEF (Audiovisuel Extérieur de la France) « **qui n'a pas vocation à figurer dans le rapport public** » (sic !). Il démontre très clairement que la Cfdt de l'audiovisuel approuve au plus haut niveau (celui de M.Chérèque) la réforme de l'AEF voulue par le gouvernement Sarkozy et mise en œuvre par M.de Pouzilhac.

M.Cluzel invite le gouvernement à « **choisir** » la Cfdt considérée comme « **meilleur interlocuteur** » que la CGT pourtant et de loin la première organisation syndicale de l'audiovisuel public.

Il donne pour exemple de l'avantage qu'il espère d'un tel choix l'accord du 4 avril 2009 signé à RFI qui a créé la qualification de technicien chargé de réalisation (TCR) fusionnant les métiers de technicien et d'assistant « **et qui a permis à la technique de RFI de faire de très notables économies de personnel et pourrait constituer un exemple, pour Radio France par exemple** »

La note secrète poursuit en expliquant que « **l'appui de la CFDT sera nécessaire, quelle que soit l'évolution des structures juridiques, pour faire aboutir les négociations en cours dans chacune des sociétés de l'audiovisuel public ; le calendrier de ces négociations est pressant** »

La CGT de France télévisions est scandalisée tant par la forme que par le contenu de cette note qui démontre que les orientations et les méthodes de la précédente majorité ont la vie dure. Elle demande une clarification urgente de la part de l'auteur de cette note et des représentants de l'Etat.

La CGT de France télévisions demande que le débat sur l'organisation de l'audiovisuel extérieur soit mené de façon constructive et transparente et met en garde sur les risques d'un conflit de grande ampleur que ce type d'initiative pourrait engendrer dans l'ensemble du secteur audiovisuel public.

Paris, le 2 juillet 2012